LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Inflection Point Trend Prevention - Part P - FR0010212670

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification « Actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI World libellé en euro, dividendes réinvestis, autour d'une thématique liée aux enjeux fondamentaux du monde contemporain sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans.

Indicateur de référence : MSCI World libellé en euros, dividendes réinvestis

L'univers d'investissement est essentiellement celui des entreprises mondiales bénéficiant des enjeux liés à la globalisation.

La sélection des actions, au sein de cet univers, se fait au travers d'une approche bottom-up, selon un modèle propriétaire de scoring financier et extra financier, en particulier à partir de certains critères ESG. Le gérant construit ensuite son portefeuille à partir de l'univers ainsi analysé en privilégiant les valeurs les mieux scorées et en respectant les lignes directrices établies collégialement au travers du processus d'investissement.

Le fonds investit en actions et autres titres donnant ou pouvant donner accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote, transmissibles par inscription en compte ou tradition émis par des sociétés françaises ou étrangères et admis à la négociation sur les marchés réglementés sans zone géographique prépondérante : pays membres de l'OCDE jusqu'à 100% maximum de l'actif ; pays hors OCDE jusqu'à 50% maximum de l'actif.

Le degré minimum d'exposition au risque action est de 75%. L'exposition maximale en petites capitalisations est fixée à 20%.

Le fonds peut également détenir, dans la limite de 25 % de l'actif, des obligations ou des titres de créance de droit français ou étranger et admis à la négociation sur un marché réglementé. Ces titres de taux auront une notation au moins égale à A (Standard & Poors) ou une notation équivalente sur la base de critères internes à la société de gestion. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations et effectuera une analyse crédit à chaque investissement.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et sera effectuée en fonction des opportunités de marché.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, swaps. Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture, d'arbitrage ou d'exposition visant à (i) assurer la couverture générale du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs particuliers, (iii) ou augmenter l'exposition du fonds au risque de marché en vue de réaliser l'objectif de gestion. L'exposition globale du portefeuille (actions et taux) incluant les produits dérivés est de 110% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif de l'OPCVM

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Modalités de rachat : Quotidien. Les demandes de rachats sont centralisées auprès de la Française AM Finance Services chaque jour à 11 heures et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète les investissements sur les marchés actions internationaux et le risque de change. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,47 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2018 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	1,97 % (**)

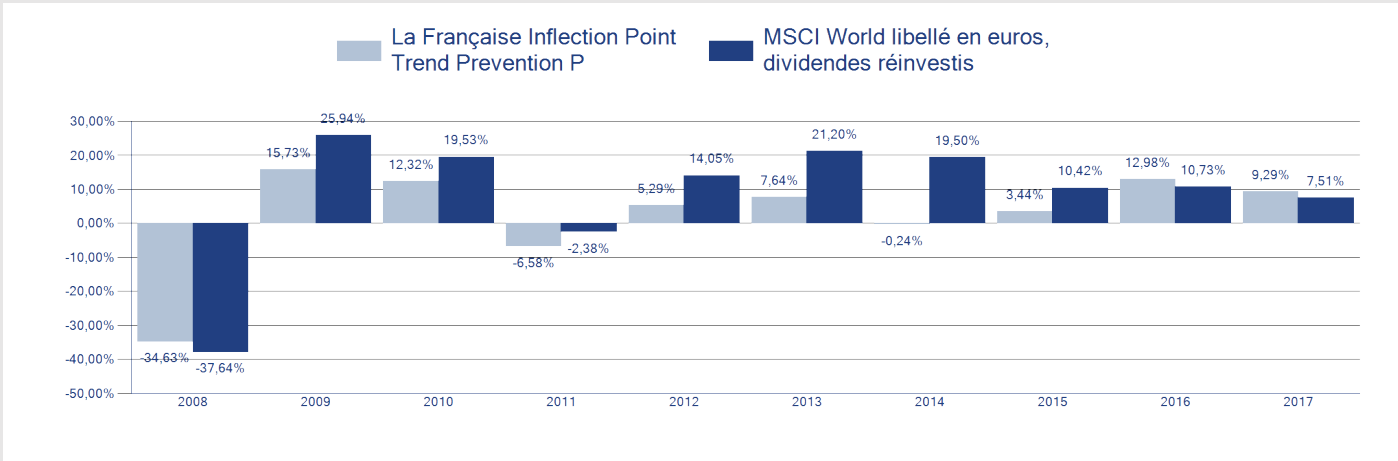
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2018 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 23.92% maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice MSCI World libelle en euros. Ces frais de gestion variables sont plafonnés à 2.392% TTC de l'actif net.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



FCP créé le : 10/05/2002

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts P, I : disponible gratuitement sur le site http://www.la-francaise.com ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : I

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : http://lfgrou.pe/MnDZx7. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2018